

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 20 mars 2019

## **La Chambre suisse d'agriculture veut le renvoi de la PA22+**

**La Chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans a décidé de renvoyer au Conseil fédéral le message relatif à la Politique agricole 22+. Entachée d'erreurs et de contradictions, la copie est à revoir de fond en comble pour un secteur agricole et alimentaire tourné vers l'avenir.**

En vue de la séance que la Commission de l'économie et des redevances devait tenir mais qui a été ajournée en raison de la crise du coronavirus, les membres de la Chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans se sont exprimés, dans le cadre d'une consultation écrite, sur la façon de procéder et la position à adopter concernant le traitement de la Politique agricole 22+ au Parlement. Ils demandent au Conseil des États, désigné conseil prioritaire, d'entrer en matière sous certaines réserves et de renvoyer le message au Conseil fédéral. Ce message présente des défauts, car il se fonde en partie sur des hypothèses manifestement erronées et recèle de nombreuses contradictions. Il entraîne en outre, selon les données officielles, un recul de 8 % du taux d'auto-alimentation par rapport à la moyenne des dix dernières années, ainsi qu'une baisse massive du revenu sectoriel .

Le renvoi doit permettre de demander au Conseil fédéral de revoir sa copie : il est nécessaire d'établir une cohérence entre la Politique agricole 22+ et la politique de commerce extérieur s'agissant des normes à respecter en matière de durabilité et de bien-être animal. Le taux brut d'auto-alimentation doit aussi rester stable dans le cadre de la Politique agricole 22+ par souci de respecter l'article 104a de la Constitution fédérale. Il faut prévenir une baisse des revenus de l'agriculture, déjà très bas, par rapport aux salaires comparables. La Chambre suisse d'agriculture fera un nouveau point de la situation avant les délibérations au Conseil national, désigné comme deuxième conseil .

### *Renseignements :*

*Francis Egger, responsable Économie, formation et relations internationales de l'USP, tél. 079 280 69 66*

*Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie de l'USP, tél. 078 803 45 54*

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)